

2013/5759 - Village de la Solidarité - Attribution d'une subvention au Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes (C.A.D.R.) - Année 2013 (Direction des Relations Internationales) (BMO du 16/09/2013, p. 1926)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

Mme RIVOIRE Françoise, rapporteur : Merci Monsieur le Maire. Comme vous le savez mes chers Collègues, la semaine de la Solidarité internationale est installée dans le paysage lyonnais depuis onze ans maintenant.

Le chapiteau de la place Bellecour accueille environ 20.000 visiteurs par jour, dont la moitié environ vient sans l'avoir prévu, par simple curiosité.

Chaque année, un pays et un thème sont mis à l'honneur. Cette année, ce sera l'Amérique latine et la question de la fragilité des démocraties.

Au fil du temps, les organisateurs situent de plus en plus la question de la solidarité internationale dans un ensemble plus vaste. Ils prennent conscience du fait que nos problématiques locales ne s'opposent pas aux questions internationales, mais sont complémentaires.

Par ailleurs, ils participent avec d'autres associations, des coopératives et des mutuelles, à la structuration globale du secteur de l'économie sociale et solidaire dans le paysage hexagonal.

Cette année, avec Hubert Julien-Laferrière, nous avons voulu donner un nouvel espace dans ce village, qui sera consacré aux acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, avec des ateliers, des rencontres et des circuits de découverte, ce qui est tout à fait cohérent dans le mois de l'économie sociale et solidaire.

Cette évolution se lit dans le programme de l'édition 2013, avec de nombreuses passerelles tendues entre l'Amérique latine et notre territoire, sur la thématique de l'innovation sociale. Nous souhaitons encourager cette évolution positive et constructive.

Pour information, la subvention est restée stable ces dernières années. Nous vous proposons de l'augmenter légèrement, pour marquer notre soutien aux valeurs de l'innovation et de la solidarité, car ici ou ailleurs, la solidarité, comme vous le savez, ne se divise pas.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, le « Village de la Solidarité » ne mérite pas une telle subvention.

Monsieur le Maire, on sent la proximité des élections municipales, quand on voit se rouvrir la boîte à subventions : 10.000 € pour la Maison des Solidarités locales et internationales, 75.000 € pour le « Village de la Solidarité », soit 5.000 € de plus que l'an dernier.

Cette hausse n'est pas acceptable pour deux raisons :

L'heure serait plutôt à la baisse des subventions, au moment où certaines recettes de la Ville diminuent et où des dépenses nouvelles apparaissent ;

Le « Village de la Solidarité » ne mérite pas une telle subvention. Sa qualité est bien en deçà de ce que l'on pourrait faire dans une ville comme Lyon, qui a une tradition de solidarité avec un réseau d'ONG et d'associations remarquables.

Et encore, ces 75.000 € ne sont qu'une partie du budget de cette manifestation ! Est-il décent de dépenser autant d'argent pour un résultat aussi médiocre ? A maintes reprises, lors des commissions Bellecour, nous avons souligné les insuffisances de ce « Village ». A chaque fois, vous nous aviez dit « on fera mieux », « on sera vigilant ». Les années précédentes, nous avions voté la subvention dans l'espoir d'une amélioration, mais nos

espoirs ont été systématiquement déçus. Cette année, nous disons « stop » et nous voterons contre cette subvention.

Cette convention est un aperçu de la faiblesse de cette manifestation. Derrière le beau mot « Solidarité », c'est un vrai fourre-tout (coopération décentralisée, économie sociale et solidaire, débats citoyens, vente de produits...). Quelle logomachie et quel bazar ! Pas de lisibilité, pas de priorités claires et concrètes !

Entre, d'un côté, les moyens financiers déployés par la Ville et ceux des autres collectivités (soit près de 200.000 €) et d'un autre côté, les forces lyonnaises, on doit pouvoir faire largement mieux !

Soyons clairs, nous sommes favorables à la solidarité internationale. Nous reconnaissions que des actions de coopération décentralisée de la Ville et du Grand Lyon (comme celle notamment avec la Ville de Ouagadougou et d'autres) apportent savoir-faire et expertise. Elles participent de cette nécessaire reconnaissance nationale et internationale de l'agglomération.

Mais, nous voulons une politique de solidarité internationale mieux structurée, avec des priorités plus claires et une ambition véritablement à la hauteur des compétences et capacités lyonnaises. Nous voterons les subventions qui iront dans ce sens. Merci.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Merci. Monsieur le Maire, chers Collègues, Monsieur Royer, Mme Rivoire l'a dit, ce Village de la Solidarité internationale se situe dans le cadre de la semaine nationale de la Solidarité internationale qui a lieu chaque année la troisième semaine de novembre.

En début d'année 2002, j'ai réuni ici, il y a plus de 10 ans, à l'Hôtel de Ville, l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale de Lyon et du Grand Lyon, parce qu'auparavant, des choses se faisaient mais de manière disséminée, sans réelle visibilité et on trouvait que c'était un peu dommage pour le territoire lyonnais, pour l'identité de Lyon, son identité humaniste, que tant de choses se fassent sans visibilité.

Nous avons donc proposé de réunir les ONG, les acteurs de la solidarité internationale, petites comme grandes. Pour beaucoup c'était la première fois qu'elles étaient invitées à une réunion à l'Hôtel de Ville. C'était la première fois qu'elles avaient la collectivité locale comme interlocuteur direct qui leur proposait des choses. Nous avons effectivement monté cette première édition du village en 2002 et ensuite un collectif « Silyon » Solidarité Internationale Lyon est né de cette initiative et c'est désormais ce collectif qui organise chaque année le village.

Alors, vous nous dites : « c'est en deçà des espérances des enjeux de la solidarité internationale à Lyon ». 20 000 visiteurs chaque année ce n'est quand même pas rien. Effectivement, l'objectif était bien de le faire place Bellecour, pour que, comme l'a dit Françoise Rivoire, la moitié, ce que l'on constate chaque année, c'est-à-dire 10 000 personnes passent par hasard, et du coup s'arrêtent et s'intéressent à des sujets pour lesquels elles ne se seraient pas forcément intéressées si l'on n'avait pas monté ce village place Bellecour.

Chaque année, il y a de plus en plus d'associations qui participent. On avait jusqu'à présent entre 70 et 100 associations. Cette année, ce sera plus de 100 associations qui participeront à ce village de la solidarité internationale place Bellecour.

Alors vous nous dites : « une augmentation de la subvention qui n'est pas justifiée en période de crise ». Je vous rassure, les subventions qui sont allouées dans le cadre de ma délégation sont stables. Simplement, on fait des arbitrages chaque année et l'augmentation de la subvention n'est justifiée que parce que nous avons effectivement élargi le champ de cet événement au champ de l'économie sociale et solidaire et je travaille avec Françoise Rivoire et Dounia Besson au Grand Lyon. Si on avait fait chacun notre petit événement, ça coûterait

beaucoup plus cher. Là au contraire, on fait des économies d'échelles pour traiter pendant trois jours, place Bellecour, des sujets de solidarité internationale, d'économie sociale et solidaire.

Donc, je regrette fortement que vous vous opposiez à cet événement, parce que je crois qu'il est au contraire à la hauteur des enjeux à la solidarité internationale à Lyon, à la fois, pour de nombreuses petites ONG qui aujourd'hui se reconnaissent dans notre action avec lesquelles nous travaillons tout au long de l'année, ce collectif vit toute l'année, mais aussi pour de grandes associations. L'école Bioforce travaille ardemment à la réussite de ce village, puisque ses étudiants ont participé à l'organisation et à l'accueil des visiteurs.

Voilà quelques réponses, Monsieur le Maire, à l'intervention de François Royer, mais je regrette que ce Conseil ne vote pas à l'unanimité pour cet événement qui rassemble chaque année de nombreux Lyonnais.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Julien-Laferrière. Je crois que M. Royer a tort. Je prends à témoin son voisin de droite, M. David, géographiquement, j'entends. Il a vu sur les centres du 6^e arrondissement beaucoup de toutes petites associations. Moi j'en ai vu beaucoup sur tous les forums de l'arrondissement. Celles-ci ont le droit de pouvoir venir prendre place et de se réunir une fois sur la place centrale et c'est comme cela qu'elles se sentent reconnues par la ville.

Bien sûr, on pourrait se contenter de travailler avec uniquement les grandes associations nationales, internationales et elles sont nombreuses. Nous les avons accueillies puisqu'il se trouve que cette année, c'est en général leur anniversaire, et donc nous avons accueilli tout le monde dans les salons de l'Hôtel de Ville. Mais donner cette possibilité à la petite association de quartier qui essaye de mobiliser les bénévoles pour pouvoir effectivement faire des actions de coopération, je trouve que c'est bien.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Lyon Divers Droite a voté contre. Les élues du 2^e arrondissement - Mme d'Anglejan et Mme de Lavernée- du Groupe Ensemble pour Lyon -UMP- Nouveau centre et apparentés se sont abstenues.)

(Adopté)